

L'épreuve de Sciences économiques et sociales

La description de l'épreuve

Durée de l'épreuve : 3 heures

L'épreuve se décompose en deux parties :

1/ Question d'analyse microéconomique ou macroéconomique (6 points)

Cette question porte sur un mécanisme microéconomique ou macroéconomique du programme (voir *supra*) qu'il faudra présenter, éventuellement illustrer, et expliquer. Il pourra être demandé au candidat de réaliser une représentation graphique ou de construire un schéma.

2/ Conduite d'un raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (14 points)

Le sujet, portant sur les thèmes du programme (voir *supra*) d'économie, de sociologie ou de regards croisés, s'appuie sur un dossier documentaire composé de 4 documents, dont un texte.

Il est demandé au candidat de développer un raisonnement (avec une introduction, un développement structuré et une conclusion) en exploitant les documents du dossier et en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Le programme (publié au BO n° 21 du 23 mai 2013)

1/ Démarches, savoirs et savoir-faire généraux pour le cycle terminal (préambule des programmes du cycle terminal)

- La démarche de l'économiste
- La démarche du sociologue
- La démarche du politiste

2/ La totalité du programme d'enseignement spécifique de la classe de première

Economie

1. Les grandes questions que se posent les économistes
2. La production dans l'entreprise
3. La coordination par le marché
4. La monnaie et le financement
5. Régulations et déséquilibres macroéconomiques

Sociologie

1. Les processus de socialisation et la construction des identités sociales
2. Groupe et réseaux sociaux
3. Contrôle social et déviance
4. Ordre politique et légitimation

Regards croisés

1. Entreprise, institution, organisation
2. Action publique et régulation

Savoir-faire applicables aux données quantitatives et aux représentations graphiques

3/ Les deux premiers thèmes de l'enseignement spécifique de la classe de terminale

1. Croissance, fluctuations et crises
2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne